Le jeudi 27 avril 2010, à 20 h 30, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 19 mai 2010 se sont réunis en séance publique à la mairie dans la salle ordinaire des délibérations sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

M. Gérard Mourey, Maire.
Mme Danielle Rolin, M. Jean Girin, Adjoints.

Conseillers municipaux :

Mme Comby Chantal
Mme Lavigne Anne
Mme Porte Marie-Josée

M. Bertelle Georges
M. Delhomme Jean-Elie
M. Leschiera Roger
M. Rolin Sylvain

Excusé :
M. Châtelet Noël

TRAVAUX

Maison Robert.
Afin que les membres du conseil puissent prendre la meilleure orientation pour ce chantier, M. Hertz architecte présentera son étude complète.

Salle des fêtes / Fenêtres et volets.
Les établissements Farjot retenus pour la pose du bandeau bois sur le fronton de la salle des fêtes et les établissements Brun pour le renouvellement des fenêtres de la mairie et les volets du gîte ont pris du retard.

Végétalisation de la butte du mini stade.
Trois devis sont parvenus à la mairie, le conseil souhaite néanmoins consulter le lycée agricole de Chervé et attend leur éventuelle proposition.

Nettoyage des conduits d'aération.
Le conseil vote à l'unanimité la somme de 2 000€ pour faire nettoyer les VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) de la salle des fêtes, ainsi que les hottes de la cuisine du gîte par une entreprise spécialisée. Outre le nettoyage, cette somme englobe la confection de trappes facilitant l'accès aux conduits. Le conseil note que ces nettoyages doivent être effectués au moins tous les deux ans.

Re Classification du gîte.
Le dossier qui permet l'évolution du site de 4° en 5° catégorie (norme de sécurité) est finalisé. Il pourra être présenté à la commission décisionnaire de l'APAVE. Monsieur le Maire rappelle que cette demande est nécessaire pour répondre aux nouvelles normes de sécurité, celles-ci seront détaillées aux membres du conseil après l'obtention de la nouvelle classification en catégorie 5.

BULLETIN MUNICIPAL N°3 / 2010

Toutes les corrections ont été apporté. Monsieur le Maire présente la maquette prête à être édité. En réponse aux devis présentés le conseil vote à l'unanimité la somme de 700 € pour imprimer le bulletin.

TRAVAUX ROUTIERS

Les devis des travaux des routes sont parvenus à la mairie et sont à étudier par la commission des chemins. D'autre part, la facture de l'année 2009 appelle des remarques et des éclaircissements que Monsieur le Maire ira chercher auprès de la communauté de commune.
M. Jean-Elie Delhomme remarque que les travaux demandés pour le GR7 (route du chevreuil) il y a presque trois ans, ne sont toujours pas réalisés. Il s'interroge sur l'organisation de la communauté de commune car le dossier transmis par la commune était des plus complet.

QUESTIONS DIVERSES

M. Michel de la Torre, écrivain, ayant publié des centaines d'ouvrages sur les communes de France (voir Internet) a fait parvenir à la commune sa documentation liée à Meaux la Montagne, notamment de vieilles cartes postales qui lui ont servi à écrire ses livres. Il propose de céder ses documents contre la somme de 15€. La réponse à cette offre sera prise lors de la prochaine réunion du conseil.

Câble et ADSL

Le sous répartiteur installé il y a plusieurs semaines dans la cour de la mairie est toujours en attente de son alimentation électrique programmée par le SYDER.

Elections Européenne.

La mise sous pli des professions de foi des candidats aux élections européenne effectuée par quatre conseillers municipaux et la secrétaire de mairie a généré une ligne de crédit de 91.50 € sur les comptes de la commune.

SDEI (Société de **D**istribution des **E**aux **I**ntercommunales.**)**

L'état général du réseau et les analyses de l'eau de la commune sont consultables à la mairie et sur Internet.

Transport Scolaire.

Un message électronique du département du Rhône signé Mme Danielle Schuzeville est parvenu ce jour à la mairie :

« Les circuits de transport scolaire avec un effectif de moins de 5 élèves sont supprimés».

Le conseil mandate Monsieur le Maire pour obtenir de plus amples renseignements.

Roche aux Fées.

Madame Marie-Josée Porte revient sur une question abordée en octobre 2008 et restée sans réponse. A l'époque la mairie devait contacter le propriétaire de la Roche aux Fées et lui proposer l'achat du lieu. Monsieur le Maire répond qu'à l'époque le propriétaire ne souhaitait pas vendre. Il propose de reformuler une demande.

Fermeture de Séance

Prochaine réunion le 8 juillet 2010 20h30

Signatures